

N°3 | OCTOBRE 2015

Le Bulletin  
Municipal !  
[www.venejan.fr](http://www.venejan.fr)

VÉNÉJAN



L'automne  
est le printemps  
de l'hiver

Henri de Toulouse-Lautrec

Dossier

RESSOURCES HUMAINES

**Concertation**  
DES COMMISSIONS EN ACTION

⋮ **Vie publique**  
⋮ PROJET PUMPTRACK

⋮ **Cadre de vie**  
⋮ PROCHAINS AMÉNAGEMENTS

# Sommaire

LE BULLETIN MUNICIPAL ! ■ VÉNÉJAN N°3  
OCTOBRE 2015

## Administration ————— 3

ÉDITO  
LE MOT DU MAIRE  
ÉLECTION

## Concertation ————— 4

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

## Économie - Solidarité — 5 - 6

LES BAISSÉS DE COÛT  
LES SUBVENTIONS OBTENUES  
LE TOURISME  
NOS AÎNÉS  
PERMIS DE CONDUIRE

## Ressources Humaines — 7 - 9 et Territoire

ENTRETIENS D'ÉVALUATION  
LA FORMATION  
À LA RENCONTRE DU PERSONNEL

## Vie publique ————— 10 - 12

RENTREE 2015  
CANTINE  
HORAIRES ÉCOLE ET NAP  
PÉDIBUS  
L'ÉCOLE EN CHIFFRES  
JEUNESSE  
VILLAGE PROPRE

## Cadre de vie ————— 13 - 15

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ  
FOYER  
MONTÉE DU PLATEAU  
ROUTE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE  
ROUTE DE LA GARE  
PLU  
DISTRIBUTION DU COURRIER  
SIGNALÉTIQUE

## Au fil des saisons ————— 16

VÉNÉJAN RÉTRO  
VÉNÉJAN ACTU



Création réalisée en Kapla par les enfants lors des rencontres Vénéjan Nature du 1<sup>er</sup> mai 2015 avec la participation de l'association Véné'Jeux.

## CONTACT

La mairie vous accueille du lundi au jeudi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Tél. : 04 66 79 25 08 - Fax : 04 66 79 25 94  
Mail : [mairie@venujan.fr](mailto:mairie@venujan.fr)  
Site internet : [www.venujan.fr](http://www.venujan.fr)  
Courrier : Mairie de Vénéjan  
95, Grand' Rue - 30200 VÉNÉJAN

Directeur de la publication : Bruno Tufféry (Maire),  
Ont participé à ce bulletin : Sophie Valla, Rachel Charbonneaux,  
Bénédicte Chauvet, Alain Clerc, Gérard Estelle, Myriam Le Boulch,  
Béatrice Loison, Thierry Loison, Michel Millot, Michelle Personelli,  
Martine Potié, Florian Poudevigne, Gérard Sautel, Patricia Vaz,  
Richard Verdier.

Crédits photos : Mairie de Vénéjan.

Fini d'imprimer : octobre 2015 - Tirage : 550 exemplaires

Création graphique : Éloïse Fantone

Réalisation : Reproconcept à Pont-Saint-Espirit.

# Le mot du Maire



## Édito

### Le Bulletin Municip@l !

**18** mois après son installation, l'équipe municipale avance dans ses actions et réalisations pour améliorer notre cadre de vie.

Invariablement, notre dynamique reste guidée par la recherche constante d'économies et par le souci de rester efficace.

Malgré la baisse des dotations de l'État, les principales priorités du Programme Pluriannuel d'Investissement sont :

- l'agrandissement et l'aménagement du réfectoire de la cantine scolaire et locaux annexes ;
- la transformation du salon de coiffure et de la maison d'art et du patrimoine en logements ;
- les travaux de voirie sur le CD 148A (route de la Gare) et la 3<sup>ème</sup> tranche du CD148 (tronçon entre les anciens Établissements Duhem et le rond-point du stade).
- la restructuration et la mise aux normes énergétiques et d'accessibilité du Foyer M. Fost ;
- la construction d'une piste « pumptrack » (voir article spécial) ;
- le déménagement, à terme, de l'agence postale communale dans les locaux de la Mairie (rationalisation des moyens et des locaux) ;
- l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) obligatoire pour tous les propriétaires d'établissements recevant du public (ERP) et qui s'accompagne d'un calendrier précis et d'un engagement financier.

Pour ce faire, outre notre capacité d'autofinancement et les demandes de subventions sollicitées auprès de l'État, de la Région, du Département et de l'Agglomération, nous devons avoir recours à l'emprunt.

Vous le savez, j'ai à cœur le « Bien vivre ensemble » et l'action citoyenne.

Force de réflexion et de proposition, les participants aux trois

« Ensemble agissons ! »

Le Maire doit d'être le garant du lien social et du vivre ensemble. Mais pour faire vivre une commune, le Conseil municipal n'y suffit pas. Il faut l'engagement des personnels communaux, l'action des bénévoles au sein de leur association et... les citoyens concernés.

Je sais votre attachement au village : ensemble agissons !



commissions extra-municipales (Développement & Action sociale, Population & Activités locales, Aménagement & Patrimoine) se sont mis au travail avec sérieux et dans la bonne humeur ! Je leur adresse tous mes encouragements.

Enfin, en milieu rural, la fonction d'employé communal recouvre aujourd'hui des missions multiples avec des métiers très diversifiés qui demandent de nombreuses qualités.

Pour mieux découvrir ceux qui sont le « visage au quotidien » de l'organisation et de l'action de la Commune, ce bulletin leur est dédié.

Je tiens à les remercier pour leur travail ainsi que leur sens du service et de l'intérêt général.

**Bruno TUFFÉRY**

Respectueusement - Bruno Tufféry

## RAPPEL ÉLECTION



- Le **6 et le 13 décembre 2015**, auront lieu les élections régionales pour la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.
- À cette occasion nous vous informons que le Préfet a donné son accord pour changer le lieu du vote à Vénéjan. Le bureau de vote se trouvera donc dans la salle polyvalente de l'école du village. Ce changement a été demandé pour des raisons d'accessibilité et de commodité, il sera effectif pour les élections régionales. Pensez-y.

# Concertation



## Un nom pour l'école

Après plusieurs réunions de travail pour trouver un nom à l'école de Vénéjan, le choix de la commission extra-municipale Population & Activités locales s'est porté sur le Colibri qui symbolise le courage et la sagesse et traduit l'esprit de faire du mieux que l'on peut, tel que l'on est comme le décrit la légende amérindienne.

Le 9 octobre 2015, le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé de valider la proposition de la commission et de dénommer l'école publique de Vénéjan « l'école des Colibris ».

## Légende du Colibri

Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux, terrifiés, s'enfuyaient lorsqu'ils aperçurent le colibri qui voletait de la source à l'incendie, allant chercher quelques gouttes dans son bec minuscule pour les jeter sur le feu.

Ils lui dirent alors :

« Es-tu fou, Colibri, tu ne pourras pas éteindre le feu tout seul ! »

Le colibri leur répondit simplement :

« Je sais bien, mais je fais ma part. »

## COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

**V**ous étiez nombreux autour de la table de la mairie lors de la première réunion d'information sur les commissions extra-municipales. Cette première rencontre nous a permis d'exposer les modalités de fonctionnement ainsi que les thèmes de ces commissions.

Les groupes se sont formés et nous avons enchaîné très vite sur le travail dans chacune des commissions.

Les premiers rendez-vous ont eu lieu début juillet et nous avons pu apprécier la richesse des propositions émanant des Vénéjanais. Les commissions permettent l'expression de toutes les idées « dans l'air ». Ce dynamisme crée un élan que nous allons mettre au service de la commune.

Début septembre, toutes les commissions se sont remises au travail. Nous vous rappelons les objectifs actuels de chaque commission.

La commission Développement et Action sociale travaille sur le thème : Faire connaître et prospérer notre village.

La commission Population et Activités locales a planché afin de trouver un nom pour notre école. Un vote a été formulé qui a été proposé au conseil municipal et validé par celui-ci le 9 octobre 2015.

Enfin la commission Aménagement et Patrimoine réfléchit sur l'aménagement de la place de la fontaine.

Les commissions ont pris leur rythme de croisière et des réunions auront lieu toutes les 6 semaines, afin de laisser à chacun le temps d'explorer les idées évoquées et leur faisabilité.

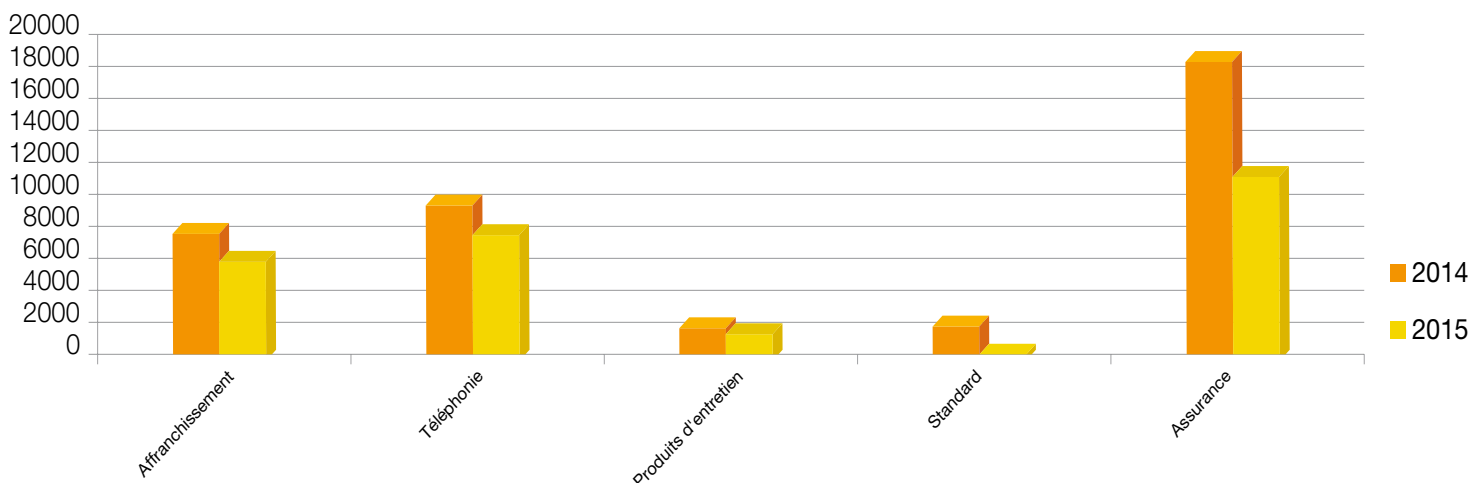
La démocratie participative a trouvé un écho favorable à Vénéjan et nous nous en réjouissons. Votre forte participation à ces commissions prouve votre attachement à votre village et nous conforte dans notre volonté de travailler ensemble.

## ÉCONOMIE

### LES BAISSES DE COÛT

**D**epuis le début de l'année, nous passons « au peigne fin » nos dépenses ce qui a permis de réaliser près de 13 000 € d'économie sur les dépenses courantes.  
Ci-dessous, la représentation de l'évolution des dépenses concernées.

#### ÉVOLUTION DE CERTAINES DÉPENSES



Quelques explications :

- Affranchissement : résiliation des contrats de location de la machine à affranchir et de la balance. L'achat de timbres est fait à l'agence postale communale.
- Téléphonie : achat du standard, solution moins onéreuse que le contrat de location et de maintenance. Résiliation de l'abonnement des lignes téléphonique et internet de la maison d'art et du patrimoine.
- Produits d'entretien : changement de fournisseur.
- Assurances : renégociation des contrats « multirisques » et « véhicules » avec augmentation de la couverture des risques et baisse des cotisations. Pas de réduction de notre protection juridique au regard du nombre de procès intentés à la commune ces dernières années. Au gré de l'échéance des contrats pluriannuels, la poursuite de recherche d'économie s'orientera sur les énergies, les photocopieurs et le papier.

### LES SUBVENTIONS OBTENUES

#### Les fonds de concours de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

Nous avons eu la possibilité de souscrire à deux fonds de concours 2013 et 2014. La somme totale obtenue est de 36 210 € (15 € x 1207 habitants sur la base de l'INSEE 2011).

Le fonds de concours de 2013, destiné uniquement à des travaux liés à l'accessibilité, a été demandé pour le financement du Plan de Circulation, Stationnement et Accessibilité pour réaliser le trottoir et les accotements de la tranche 2 du CD148.

Le fonds de concours 2014 portait sur plusieurs thèmes :

- Accessibilité, pour laquelle nous avons inscrit les travaux de changement de destination du salon de coiffure en un logement pour Personne à Mobilité Réduite.

- Réhabilitation et mise en sécurité des bâtiments communaux : l'école, le salon de coiffure, l'appartement au dessus du salon de coiffure et la maison d'art et du patrimoine.
- Rénovation ou agrandissement des écoles communales : les travaux effectués au réfectoire de la cantine scolaire.
- Efficacité énergétique : changement programmé des menuiseries de deux salles de classe à l'école.

Nous avons aussi initié la demande pour le fonds de concours 2015 qui portera sur :

- La réhabilitation et la mise en sécurité des bâtiments communaux : travaux de toiture mairie (en 2014), de l'école et de la tour de l'horloge (en 2015).
- L'aménagement de cœur de villes et villages : réfections des murs du cimetière et du rempart (en 2014) et implantation des jeux d'enfants (en 2015).

## Les réserves parlementaires

En 2014, nous avons obtenu 5 000 €, du sénateur du Gard Simon Soutour, de participation au financement de la réfection de la toiture de l'école.

En 2015, le sénateur du Gard Jean-Paul Fournier nous a alloué 5 000 € pour la réalisation de la piste BMX-Pumptrack de notre espace des loisirs.

En 2015 également, nous avons eu l'accord du député du Gard Patrice Prat pour une aide de 15 000 € pour les travaux d'aménagement du Groupe scolaire.

## Les subventions du Conseil Départemental

Après l'obtention en 2013, par la précédente Municipalité, des subventions du Conseil général pour les travaux de la tranche 2 du CD148, nous devrions obtenir en 2015, du nouveau Conseil départemental, environ 80 282 € pour la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche.

Tous les deux ans nous avons droit à un reversement des amendes de police. En 2015, nous recevrons 9 706,24 €.

## Les subventions de l'État

Nous avons souscrit cette année à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la réalisation de trois cheminements doux :

- Le premier le long de la zone d'activités de la Passadouire allant de l'espace de loisirs jusqu'au rond-point du stade ;
- Le deuxième allant du bas de la Grand'rue à l'école (sécurisation du pédibus) ;
- Le troisième sur un tronçon de la montée du plateau aux abords du dolmen.

De part les contraintes budgétaires, nous avons obtenu une subvention de 25 % soit 29 900 € au lieu de 40 %.

## Point sur les dotations de l'État

Nous estimons que cette année les dotations de l'État baisseront de 21,37 %. Nous avons obtenu en 2014, 95 376 € et nous prévoyons pour 2015, 74 998 €, soit une baisse de 20 378 €.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LE TOURISME

Suite à la rencontre avec les professionnels du tourisme vénéjanais le 6 mai 2014, nous avons travaillé sur la signalétique.

De ce fait, les panneaux directionnels ont été changés dans le village.

Nous avons envoyé à la Direction Interdépartementale des Routes de Méditerranée (DIRMED), un courrier leur faisant part de l'intérêt de notre patrimoine et du manque de visibilité de Vénéjan aux abords de Pont-Saint-Esprit et de Bagnols-sur-Cèze.

Nous avons demandé, avant chaque ville citée, un panneau routier d'information culturelle et touristique. Nous n'avons pas obtenu une réponse favorable, toutefois la DIRMED a accepté l'installation d'un panneau de chaque côté du rond-point des Terrailles.

## SOLIDARITÉ

### NOS AÎNÉS

Nous avons, comme l'an dernier, réalisé des visites chez nos aînés courant juin, afin d'être à leur écoute et de discuter avec eux. Lors de l'épisode de canicule, nous avons appelé les personnes seules, et renouvelé des visites afin de s'assurer qu'elles ne souffraient pas trop de cette situation. Sur proposition du Maire, la salle climatisée de l'ancienne épicerie a été mise à disposition du Club Lou Souleu et de toute personne désireuse de se rafraîchir.

Aujourd'hui, la traditionnelle distribution du colis de Noël peut paraître d'un autre temps et nous avons choisi de l'abandonner et nous comptons sur votre compréhension. En compensation, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de concentrer son attention pour les aînés avec :

- Le renouvellement de l'animation dans le cadre de la « Semaine bleue » qui est prévue nationalement du 12 au 18 octobre. Le mardi 13 octobre après-midi, une intervention de l'association AGIRabcd a traité de la prévention des accidents de la route. Un goûter servi aux participants a clôturé cette conférence.
- L'amélioration du repas de fin d'année offert aux Vénéjanais de plus de 67 ans. Le repas aura lieu le samedi 5 décembre à midi à l'Auberge provençale de Pont-Saint-Esprit. Les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer aux repas se verront offrir une boîte de chocolat et une bouteille de Blanc de Blanc aux alentours des fêtes de Noël.

## PERMIS DE CONDUIRE

Le nouveau dispositif de « bourse au permis de conduire » d'un montant de 500 € a permis à une jeune étudiante de s'inscrire dans une auto-école en contrepartie d'une activité d'intérêt collectif de 50 heures effectuées lors de manifestations organisées par le CCAS, la municipalité ou les associations de Vénéjan. Ces heures ont été réalisées auprès de TEELGO le 1<sup>er</sup> mai, Familles Rurales le 8 mai, le Sou des écoles pour la fête de fin d'année scolaire et lors de travaux de nettoyage et arrosage pour la mairie. Rappel : pour tout renseignement sur la « bourse au permis de conduire » contacter le CCAS en Mairie. La référente est Madame Béatrice Loison.

### + D'INFO

sur le site [www.venejan.fr](http://www.venejan.fr).



**Un guide d'informations du CCAS** rédigé par nos soins, sera **distribué courant décembre**. Il présentera une large palette de services recommandés par le CCAS mais aussi quelques conseils pour garder « bon pied, bon œil » !

# Territoire et Ressources Humaines



## RESSOURCES HUMAINES

Dès notre élection en 2014, nous avons souhaité avoir une approche plus dynamique de la pratique administrative réglementaire, mais ancienne, de la notation du personnel communal. Ainsi, en juin 2014, nous avons rencontré chaque agent pour mieux connaître son travail, les conditions dans lesquelles il l'exerçait et fixer avec lui les objectifs à atteindre pour l'année à venir. De fait, nous mettons, en place les conditions d'une évaluation du travail des agents.

Début 2015, nous avons appris que le Centre de Gestion allait instaurer, pour tous les agents de la fonction publique territoriale, la même méthode d'évaluation, ce qui nous a conforté dans notre démarche.

## ENTRETIENS D'ÉVALUATION

Nous avons conduit ces entretiens individuels au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre. Outre l'évaluation des travaux effectués, la compréhension des éventuels écarts entre objectifs et résultats obtenus, les appréciations individuelles formulées, nous avons collecté un ensemble d'idées très pratiques et de besoins matériels pour améliorer le fonctionnement des

services et des conditions de travail (ex : la question des clés des locaux qui pourrait être mieux gérée...). Par ailleurs, moment important de ces temps d'échanges, nous avons fait le point des formations inscrites au plan 2014-2015 et identifiés les besoins nouveaux afin de dresser le prochain plan de formation 2015-2016.

## LA FORMATION

### Outil d'amélioration du parcours professionnel et de la qualité de travail

Formations effectuées en 2015 à ce jour :

**Services techniques** : management de l'équipe (1 agent référent), perfectionnement en plomberie (1 agent), habilitation à usage nacelle (CACES nacelle 2 agents)

**Service administratif** : autorisations en matière d'urbanisme (2 agents), gestion du stress (2 agents)

**Service scolaire et entretien** : maîtrise sanitaire en restauration scolaire (2 agents).

Formations non réalisées par manque de place ou absence de stage :

- habilitation électrique (2 agents),
- connaissance du métier de secrétaire de mairie (1 agent),
- organisation administrative (pas de stage)

Besoin 2015-2016 à la demande des employés

**Visant à améliorer des compétences professionnelles** :

urbanisme (2 agents), habilitation électrique (2 agents), soudure (1 agent), taille des arbres (1 agent), conduite à tenir pour gérer la cantine (1 agent)

**Visant à améliorer la sécurité** :

formation aux gestes de premiers secours (3 agents), appropriation des bonnes pratiques en hygiène alimentaire (3 agents).

**Visant à améliorer le parcours professionnel** :

préparation au concours administratif (rédacteur 1 agent, ATSEM 1 agent), mieux connaître le métier de secrétaire générale de mairie (1 agent), améliorer l'organisation administrative : regard externe sur les pratiques et proposition de mise en place d'un plan de classement de tous les dossiers vivants.

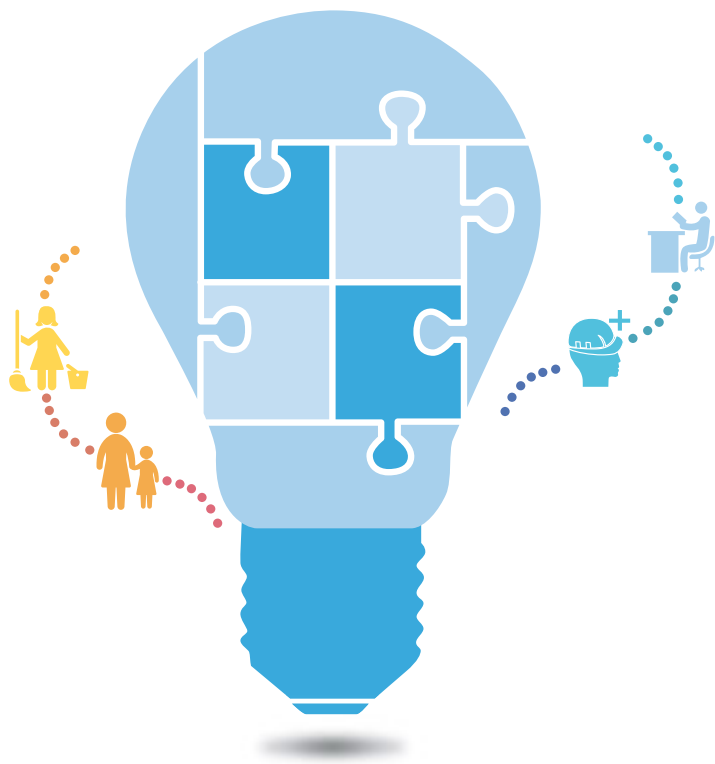
*Madame Nadine Raud est la correspondante formation pour le personnel.*

## À NOTER



Nous en sommes persuadés, la formation doit permettre à chacun de ne pas rester au bord du chemin et participer grandement à l'amélioration de la qualité du service.

# à la Rencontre du personnel



*Afin que chaque Vénéjanais soit informé des missions et du rôle tenu par les salariés de la commune, et pour que nous puissions mesurer le travail accompli par toutes ces personnes que nous rencontrons dans le village et qui œuvrent au bon fonctionnement de Vénéjan.*

*Nous avons réalisé ces entretiens sur les lieux de travail et en présence de tous les employés, excepté une personne en arrêt maladie.*

## CANTINE GARDERIE ET ENTRETIEN

**Nathalie, Maud et Maria.**



Recrutées entre 1999 et 2012 pour des raisons de proximité familiale ou parce que habitant Vénéjan, elles ont eu la possibilité d'y trouver un emploi. Ces 3 personnes s'occupent, aujourd'hui de nos enfants.

Elles ont des missions nombreuses et variées. Elles accueillent les enfants de :

7 h 30 jusqu'au début des classes, puis elles préparent les tables, servent les repas, aident les plus petits à

couper leur viande, par exemple. Elles sont présentes dans la cour pour surveiller petits et grands avant leur départ, qui pour la sieste, qui pour la classe. Puis elles débarrassent les tables et remettent le réfectoire et la cuisine en ordre. Enfin, elles retrouvent certains enfants à la sortie des classes, leur donnent leur goûter ou celui offert par la municipalité et attendent avec eux les parents. Leur journée s'achève par le ménage des locaux. Maria, Maud et Nathalie aiment le contact avec les enfants et leurs parents, elles aiment leur travail. Leur philosophie : elles sont attachées à faire en sorte que tout se passe bien entre elles pour que tout se passe bien avec les enfants.

Leur devise : « Le travail, c'est la santé ! ».

## AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

**Annie et Sandra.**



Elles ont rejoint l'équipe pédagogique entre 2002 et 2003 en tant qu'ATSEM.

D'abord impliquée en tant que parent d'élève pour l'une et vénéjanaise pour l'autre elles ont eu l'opportunité de pouvoir travailler pour l'école.

Leur travail est très varié, il consiste à encadrer les enfants

de 3 à 6 ans en binôme avec les enseignants en charge des classes. Le travail comprend : l'accueil, l'accompagnement des enfants, la préparation et le suivi des ateliers pédagogiques décidés par l'enseignant ainsi que la gestion matérielle de la classe, du dortoir et des sanitaires. Ce sont elles qui veillent sur la sieste des tout petits

Ce travail leur permet de connaître tous les Vénéjanais notamment les nouveaux arrivants. L'attrait essentiel de ce métier est le contact avec les enfants.

L'esprit village de Vénéjan est aussi un atout car il se ressent dans le relationnel existant dans l'école entre les parents, les enfants, les enseignants. Tous les intervenants dans ce lieu de vie qu'est l'école sont connus et l'ambiance est conviviale grâce à cela.

« Nous aimons ce que nous faisons et nous avons une qualité de vie dans notre travail »

Il n'y a aucune routine dans leur métier car d'une année à l'autre les enfants, les instituteurs, les niveaux de classes changent. « Il n'y a aucune lassitude de notre travail »

Philosophie : « Chaque jour est nouveau, chaque enfant est différent et on reste jeune au contact des enfants ». Elles sont les témoins privilégiés de l'évolution des enfants notamment dans leur relation à l'adulte.

## LE SERVICE ADMINISTRATIF :

**Ghislaine, Karine, Nadine, Sophie et Christine.**



Entre 1985 et 2007 chacune de ces secrétaires a eu l'opportunité professionnelle d'intégrer le service administratif de la mairie à différentes époques dans différents contextes (stage, remplacement, mi-temps, nouvelles compétences...). L'attrait du village a été aussi une raison de faire ce choix professionnel pour la majorité

des employées (les natives du village y sont d'ailleurs représentatives).

Leurs missions : accueil du public, urbanisme, état civil, gestion administrative de la collectivité, le travail est varié et multiple. Mais le but premier est de rendre service aux administrés. Le contact avec les gens est une source de satisfaction, les aider dans leur démarche aussi. Même s'il est à noter que l'on est parfois confronté à l'impolitesse ou l'incivilité.

Elles affirment :

« Avoir l'opportunité de faire découvrir et apprécier le village comme nous aussi nous l'aimons est une tâche positive, le patrimoine et les manifestations municipales et associatives organisées le permettent. »

Après avoir œuvré ensemble de nombreuses années quelques départs à la retraite sont prévus amenant les responsabilités de chacune à évoluer. Toutes souhaitent pourtant conserver les relations avec les administrés et que le rapport et la communication avec les élus soient de plus en plus efficaces.

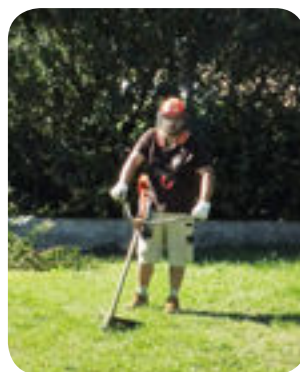
La notion de « village » et les valeurs qui s'y rattachent sont aussi à préserver dans le contexte actuel d'évolution nécessaire à la modernisation de Vénéjan. Nous voulons continuer à faire aimer le village par ceux qui le découvrent et ceux qui y vivent.

Philosophie :

« Aimer le rapport humain pour rester au service de la population dans un contexte cordial et convivial ».

## LE SERVICE TECHNIQUE :

**Sébastien, Anthony, Frédéric et Mathieu (absent).**



Engagés à la Mairie de Vénéjan entre 1989 et 2012, le hasard a fait que l'ensemble des membres de ce service soit des « locaux ».

Pour 2 d'entre eux, les plus anciens, c'était une évidence de travailler à Vénéjan car c'est leur village, celui dans lequel ils ont grandi. Quant au troisième, il vient d'un village voisin et

venait souvent en visite à Vénéjan.

Collégialement, ils nous ont dit que « leur but est de rendre service aux gens tout en travaillant à l'extérieur ». Cette proximité avec les habitants revient souvent dans leur discours. Pour eux la vie est à l'extérieur, pas enfermés dans un bureau.

Le point important pour eux dans l'attrait de leur métier c'est « la polyvalence, la diversité des tâches à accomplir, pour eux cela évite la routine ». Sur le ton de la plaisanterie ils sont d'accord pour dire qu'ils ne sont pas là pour le salaire ou les avantages comme les lourds clichés pourraient le faire supposer.

Ils parlent d'une seule voix pour dire que le travail en équipe et le contact avec la population notamment les « anciens » sont des attraits dans leurs actions.

La polyvalence de leur métier et l'équipe qu'ils forment les satisfont actuellement. Et « quand on travaille dans une bonne ambiance, le travail ne fait pas peur ».

Philosophie : « Après la pluie, vient le beau temps ». Il y a beaucoup d'humour et de jovialité dans cette équipe technique.

Pourtant le point qu'ils souhaiteraient voir s'améliorer est l'incivilité constante notamment vis-à-vis des ordures : celles qui s'amoncellent dans la nature, celles qui s'accumulent autour des points de collectes, et qu'ils enlèvent dès qu'il le faut. Ils sont les premières victimes de ces actes trop nombreux encore.



# Vie publique

## RAPPEL

+ d'info sur [www.venejan.fr](http://www.venejan.fr)

### MAISON DE NOËL

Atelier du 21 au 24 décembre 2015

Renseignements au 04 66 79 25 08

## POINT RENTRÉE 2015

Cette année encore, l'école demeure une des préoccupations majeures de notre municipalité.

Dans la continuité de l'action entreprise depuis le début de notre mandat, nous avons, cet été, poursuivi les travaux de rénovation prévus.

Avec les travaux d'entretien courants (reprise d'étanchéité, peinture, maintenance des installations), un nouveau jeu (réservé aux enfants



de moins de six ans) offert par le Sou des écoles a été installé dans la cour. Une nouvelle rampe maçonnée met aux normes la cantine et la salle polyvalente en termes d'accessibilité. Cette rampe s'inscrit dans la démarche globale de la municipalité pour répondre à l'obligation de rendre accessible les établissements recevant du public (Agenda d'Accessibilité Programmée déposé en Préfecture le 25 septembre).

## CANTINE



Côté cantine, nous poursuivons la démarche d'amélioration du service amorcée l'année dernière avec l'équipe éducative (enseignantes et personnel municipal), les élèves et les représentants des parents. Des investissements ont été réalisés (agrandissement et rénovation du réfectoire, installation d'une climatisation

réversible, achats de tables et chaises adaptées) permettant la réorganisation des repas à la rentrée avec un seul service ainsi que la responsabilisation et la participation des enfants.

Une exigence toute particulière est apportée au respect des personnes et du matériel afin de garantir la sérénité du temps de repas.

De plus, et comme nous nous y étions engagés dès décembre 2014, nous avons changé de prestataire. Depuis la rentrée, la cantine de Vénéjan est livrée par le service de restauration du centre hospitalier de Pont-Saint-Esprit qui a su répondre au mieux à nos exigences en matière de qualité nutritionnelle et de sécurité alimentaire.

Les produits d'origine française sont privilégiés, les OGM proscrits et les fruits et légumes sont prioritairement locaux (Saint-Julien-de-Peyrolas). Les menus, réalisés par la diététicienne du service de restauration de l'hôpital, sont organisés en cycles de cinq semaines et adaptés aux saisons.

En outre, le centre hospitalier assure la formation du personnel municipal en matière de réception et de remise en température des repas et la sensibilisation à la démarche d'hygiène et de qualité.

Parallèlement à sa démarche qualitative, l'hôpital de Pont-Saint-Esprit organise sa production avec

anticipation afin d'éviter le gaspillage et les surcoûts et maintenir ainsi des tarifs raisonnables ce qui permet de contenir la hausse (30 centimes d'euros) et de maintenir la participation financière des familles à un niveau raisonnable.

## HORAIRES ÉCOLE ET NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

### Horaires de l'année scolaire 2015 - 2016

| LUNDI                                 | MARDI                                 | MERCREDI                                                                                                     | JEUDI                                 | VENDREDI                              |
|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Garderie du matin<br>7 h 30 - 9 h 00  | Garderie du matin<br>7 h 30 - 9 h 00  | Garderie du matin<br>7 h 30 - 9 h 00                                                                         | Garderie du matin<br>7 h 30 - 9 h 00  | Garderie du matin<br>7 h 30 - 9 h 00  |
| Temps scolaire<br>9 h 00 - 12 h 00    | Temps scolaire<br>9 h 00 - 12 h 00    | Temps scolaire<br>9 h 00 - 12 h 00                                                                           | Temps scolaire<br>9 h 00 - 12 h 00    | Temps scolaire<br>9 h 00 - 12 h 00    |
| Pause méridienne<br>12 h 00 - 13 h 30 | Pause méridienne<br>12 h 00 - 13 h 30 | Garderie jusqu'à<br>12 h 30 (gratuit)<br>OU<br>Transport vers<br>ALSH de la<br>communauté<br>d'agglomération | Pause méridienne<br>12 h 00 - 13 h 30 | Pause méridienne<br>12 h 00 - 13 h 30 |
| Temps scolaire<br>13 h 30 - 16 h 30   | Temps scolaire<br>13 h 30 - 16 h 30   |                                                                                                              | NAP<br>13 h 30 - 16 h 30              | Temps scolaire<br>13 h 30 - 16 h 30   |
| Garderie du soir<br>16 h 30 - 18 h 30 | Garderie du soir<br>16 h 30 - 18 h 30 |                                                                                                              | Garderie du soir<br>16 h 30 - 18 h 30 | Garderie du soir<br>16 h 30 - 18 h 30 |

Conformément aux directives du ministère de l'Éducation Nationale, les enfants ont désormais classe le mercredi matin.

Déjà associées l'année dernière pour mettre en œuvre ensemble la réforme des rythmes scolaires, les communes de Vénéjan, Saint-Alexandre, Saint-Étienne-des-Sorts et Saint-Nazaire, ont reçu l'avis favorable du recteur de l'académie de Montpellier pour le renouvellement en 2015/2016 de l'expérimentation par demi-journée. Ainsi, comme prévu dans notre PEdT (Projet Éducatif Territorial) et

validé à l'unanimité par le conseil d'école de Vénéjan, les NAP ont lieu le jeudi après-midi cette année.

**Rappel :** ce regroupement à quatre communes nous permet de créer un centre de loisirs périscolaires multi-site et de recruter une équipe de qualité (coordinatrice, animateurs qualifiés, taux d'encadrement conforme à la réglementation en vigueur) ce qui représente un atout pour les enfants et les parents qui seront face à des acteurs identifiés.

**À noter :** la participation aux activités périscolaires est soumise à

inscription, cependant ces activités ne sont pas obligatoires. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants directement à l'issue de la classe le jeudi à 12 h 00.

Le mercredi, à l'issue de la classe, une garderie gratuite est assurée pendant 30 minutes. Les enfants peuvent également être pris en charge le mercredi après-midi par l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) de Saint-Alexandre, le transport étant assuré par la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien.

## PÉDIBUS



## PEDIBUS

parents au Plateau a rencontré le Maire pour proposer une solution et se porter garant de leur participation au Pédibus.

Une démarche similaire a été initiée pour le pédibus du bas du village, démarche nécessaire à son maintien.

En 2009, la commune de Vénéjan a mis en place deux services de Pédibus avec les parents. Pour en assurer la pérennité, il est indispensable que les parents participent activement et régulièrement en accompagnement l'agent communal responsable qui ne peut, seul, assurer la sécurité des enfants. Le désengagement des parents ces dernières années nous a conduit à modifier le fonctionnement du pédibus afin de garantir la viabilité d'un parcours au moins. Toutefois, dès la rentrée, un collectif de

# L'ÉCOLE EN CHIFFRES

|                                        |                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre d'élèves                        | 128 (dont 50 en maternelle et 78 en élémentaire)                                                                                                                                   |
| Investissements<br>(depuis avril 2014) | 84 900 €<br>toiture, réfectoire, numérisation des classes, matériel et équipements divers                                                                                          |
| Fonctionnement<br>cantine et garderie  | 88 521 € (sur une année scolaire)<br>repas, pain, personnel, fluides et énergie, goûter, divers                                                                                    |
| Fonctionnement école                   | 67 540 € (sur une année scolaire)<br>fournitures, subvention coopérative scolaire, cycle triennal (classe découverte), personnel entretien et ATSEM, pédibus, remise dictionnaires |

## JEUNESSE (ET MOINS JEUNES !)

### Une pumptrack à Vénéjan

Notre promesse, faite le 11 novembre 2014 à l'occasion de la plantation des 18 arbres en hommage aux Vénéjanais morts pour la France, n'est pas tombée aux oubliettes.

Un groupe de travail s'est constitué afin faire sortir de terre cette piste de bosses qui fera référence au niveau de l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Plutôt qu'une piste de BMX, équipement sportif, potentiellement dangereux et dont la pratique nécessite un encadrement, le groupe de travail a décidé de réaliser une piste de Pumptrack en enrobé.

### Une piste de Pumptrack, qu'est-ce que c'est ?

C'est un circuit en boucle dédié à une discipline récente de pratique récréative du VTT, constitué d'un enchaînement continu de mouvements de terrain, bosses et virages relevés, qui permettent de conserver, voire de prendre de la vitesse sans le moindre coup de pédale et uniquement grâce à la poussée des bras et des jambes (en "pompan").

Bien que le but originel de la Pumptrack soit d'en faire le tour sans le moindre coup de pédale, une telle

piste revêtue en enrobé et drainée assure une grande polyvalence de pratique (VTT, BMX, rollers, skates, trottinettes, etc. ou même voitures télécommandées !). C'est aussi une meilleure sécurité (l'enrobé limite les risques de dérapage et de chute) pour un parcours plus joueur et moins salissant qu'en gravier qui peut être utilisé même sous la pluie sans formation de trous ou de flaques. Autre avantage, la piste est plus durable et demande peu d'entretien.

En dehors de son attractivité en matière de polyvalence et de durabilité, la piste de Pumptrack présente l'avantage d'être un véritable équipement de loisirs ouvert à tous en pratique libre.

C'est une piste adaptée à tous qui peut satisfaire aussi bien un public débutant, même très jeune (qui pédalera sur les bosses), que des pratiquants aguerris (qui pourront sauter plusieurs bosses à la fois ou exercer leur équilibre en s'attachant à faire le tour sans pédaler).

Les élus sont au travail afin de permettre aux jeunes et aux moins jeunes de profiter de cette installation au plus vite !

## VILLAGE PROPRE

*Quelques préconisations afin que notre village soit et reste « propre ».*



### Collecte ordures ménagères

Sortir les poubelles avec couvercle avant 7 h 00 le jour du ramassage c'est-à-dire les mardis matin et les samedis matin l'été.

### Collecte tri sélectif

Sortir les poubelles jaunes ou les sacs en plastique avant 7 h 00 le jour du ramassage c'est-à-dire les jeudis matin.

### Dépôts sauvages

Trop de poubelles ménagères sont retrouvées dans les corbeilles publiques, qui ne sont pas collectées par le SITDOM, ou au pied des colonnes d'apport volontaire (verre, papiers, vêtements) qui sont vidées par des collecteurs spécifiques.

Ces incivilités, verbalisables, alourdissent le travail du personnel technique et dégradent l'environnement.



**Chiens solitaires :** un chien qui aboie à longueur de journée, parce qu'il est seul, est cause de nuisances sonores pour les voisins.

**Promenade des chiens sur la voie publique :** les chiens doivent être tenus en laisse. Les chiens dangereux doivent porter une muselière.

**Animaux errants :** il est rappelé aux propriétaires d'animaux (chiens mais également chats) que la loi interdit leur divagation (Art. 213-1 du Code Rural / Art. R412-44 du Code de la route). Les chiens errants étant la principale cause des poubelles éventrées.

**Crottes de chiens :** si vous promenez votre chien sur les espaces publics de la commune, n'oubliez pas de vous munir d'un petit sac pour ramasser ses crottes éventuelles. Il en va du bien-être de chacun.

*Alors ensemble agissons pour un Vénéjan propre et agréable !*



## BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS



## AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

L'agenda d'accessibilité programmé a été déposé auprès des services du Préfet le 25 septembre.

Cet agenda précise, comme déjà indiqué dans le bulletin n°1, les travaux programmés par la commune dans les trois années à venir pour la mise en accessibilité

des bâtiments : mairie, école, foyer, bibliothèque, église, salle E. Bergier, ancienne épicerie, local de l'agence postale communale, boulangerie, Travaux lourds ou simples aménagements, la mise aux normes va nécessiter probablement des transferts de locaux dont l'adaptation

sera techniquement trop coûteuse voire impossible.

Il faut aussi prendre en compte les installations ouvertes au public (IOP) comme l'espace tennis/boulodrome/jeux, les cimetières, le stade de foot (vestiaire, toilettes, place handicapé).

## FOYER

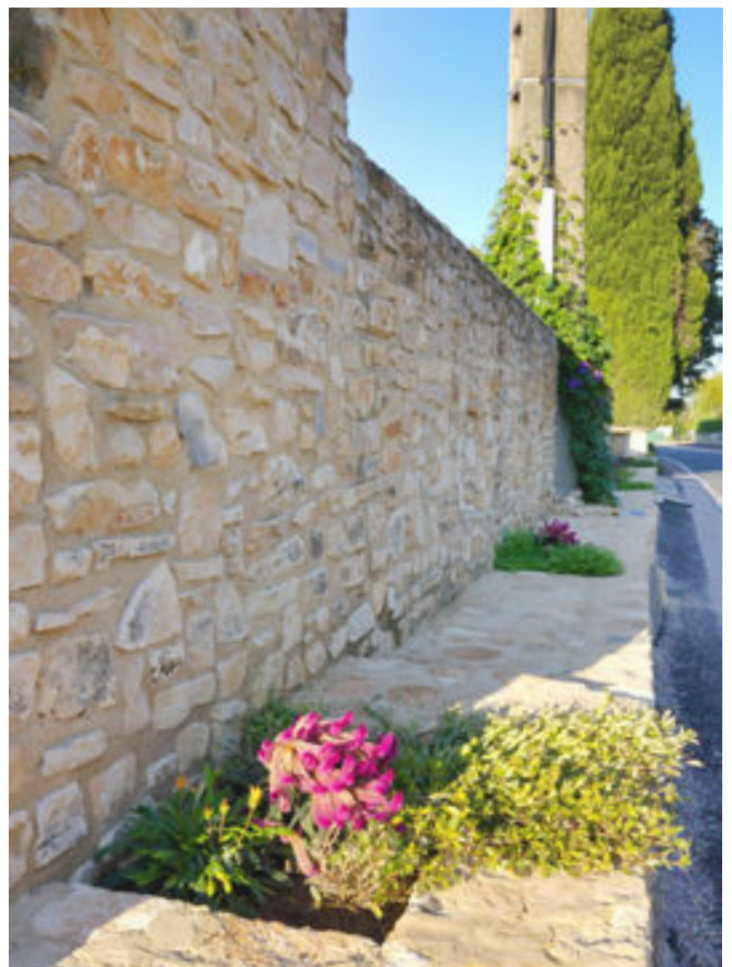
La commune assistée par le cabinet AF Conseil qui nous suivra tout au long du projet, a lancé le 12 juin l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du foyer Maurice Fost.

Après analyse des offres, le cabinet EURL KVA Architecture de Nîmes a été retenu et validé par délibération du conseil municipal en date du 22 juillet. Parallèlement, des contacts ont été pris avec le Conseil régional et le Conseil départemental pour l'obtention de subventions. 10 mois d'études (comprenant les délais incompressibles d'obtention du Permis de Construire) seront suivis de 8 mois de travaux qui devraient débuter au cours de l'été 2016. Si les délais sont tenus, au 1<sup>er</sup> semestre 2017, Vénéjan devrait enfin disposer d'une salle polyvalente fonctionnelle, accueillante et accessible.



## CLIN D'OEIL

Nous souhaitons saluer l'initiative de certains vénéjanais qui spontanément ont offert de fleurir et entretenir un coin d'espace public pour le plaisir de tous.



## MONTÉE DU PLATEAU

Un peu de facilité et d'aisance avec la réalisation de deux refuges qui offrent maintenant la possibilité de se croiser. Mais ce ne sont en aucun cas des espaces de stationnement !

Néanmoins le désenclavement du plateau n'est pas oublié, des pistes de réflexion sont engagées.

## CD148 — ROUTE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

La tranche 2 s'est terminée par la mise en place de résine colorée sur le trottoir et l'accotement.

Nous avons eu le 24 septembre « le feu vert » du Conseil départemental pour la continuation des aménagements avec la tranche 3, jusqu'au rond-point.

Dans le cadre de ces travaux, le réseau d'assainissement collectif est prolongé, il est vivement conseillé aux riverains de se manifester de façon à prévoir leur raccordement sur cette portion.

Comme vous avez pu le constater l'entrée du village (côté rond-point) prend forme, nous félicitons encore, tous ceux qui contribuent par l'entretien de leurs espaces verts à l'embellissement de Vénéjan et en particulier les entrées du village. Néanmoins, il reste quelques façades et/ou clôtures à nu dont nous espérons qu'elles seront très prochainement enduites pour parfaire la qualité paysagère.

## CD148A — ROUTE DE LA GARE



Pour poursuivre le Plan de Circulation, de Stationnement et d'Accessibilité, des aménagements de sécurité sur le CD148A (route de la Gare) vont être réalisés d'ici la fin d'année 2015.

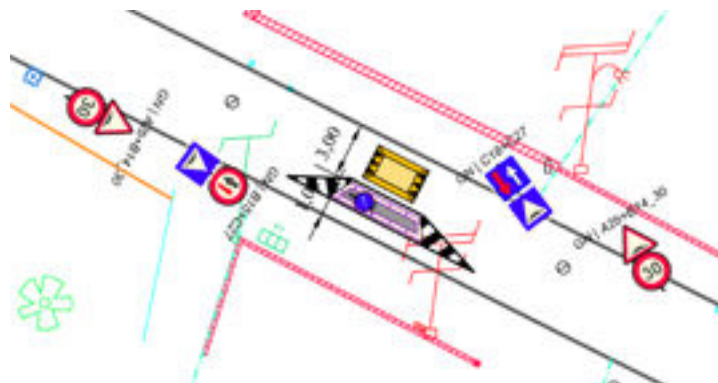
La répartition et la position des équipements ont été défini au mieux en fonction des contraintes des sorties de propriétés, de la largeur de la voirie et des espaces de stationnement.

Au nombre de cinq, en remontant du Foyer M. Fost en direction du village, il s'agit :

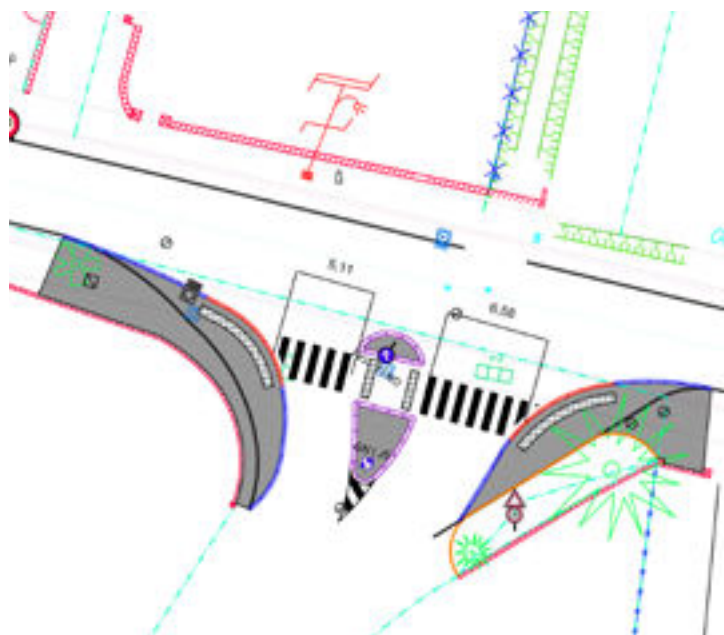
1. D'un îlot au carrefour du bas de la route de la Gare avec la zone d'activité de la Passadouire



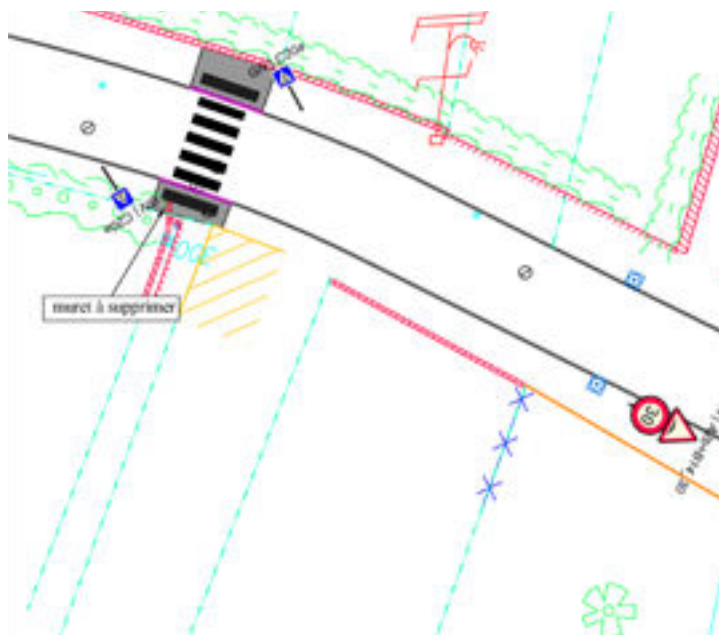
2. D'une première écluse avant le carrefour des Jardins d'Orphée, destinée à réduire ponctuellement la chaussée pour ne permettre le passage que d'un seul véhicule, avec un coussin berlinois accolé.



3. D'un îlot pour sécuriser la traversée piétonne au carrefour du lotissement des Jardins d'Orphée



4. D'un passage piéton ainsi qu'une deuxième écluse avant l'espace tennis/boulodrome



5. D'un plateau pour sécuriser la traversée piéton en face du foyer, mais dont la réalisation interviendra après les travaux de restructuration du bâtiment

## PLAN LOCAL D'URBANISME



Suite à la modification simplifiée du PLU, une réunion d'échanges et d'informations avec la population aura lieu le **Vendredi 29 janvier 2016 de 14 h à 17 h** salle Gallissian. À cette occasion, vous pourrez poser vos questions aux élus et au bureau d'études chargé du PLU.

## LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LA DISTRIBUTION DU COURRIER

Le 3 mars, nous avons rencontré le responsable du service courrier et la responsable qualité afin de leur faire part de vos demandes et réclamations :

- Disparition de la boîte aux lettres de la Poste au Luget qui a été remplacée le mois suivant.
- Déplacement de la boîte aux lettres de la façade de la mairie sous la voûte de la salle Elie Bergier.
- Respect de l'heure de levée du courrier à l'agence postale.
- Erreurs de distribution...

La poste indique qu'il est nécessaire que l'adresse soit complète (avec numéro) pour que la distribution soit efficace. La géo-localisation est possible grâce à cette numérotation des rues, pensez à diffuser votre adresse complète à vos contacts.

## SIGNALÉTIQUE

Une commission a travaillé sur l'uniformisation de la signalétique dans le village.

Après avoir recensé les divers panneaux d'information, il a été fait un inventaire des lieux à signaler.

L'harmonisation des thèmes par la couleur permet de mieux identifier la destination recherchée.

La prochaine réflexion menée par cette commission portera sur des panneaux de quartier où l'on devrait se repérer plus facilement par rapport au reste du village.

## AVANT



## APRÈS

# Au Fil des Saisons

## Vénéjan rétro

Le calendrier des actions du printemps et de l'été de cette année a été bien rempli :

Journée du patrimoine de pays et des moulins, concerts, fêtes, bodega, course pédestre, visite insolite...

Vous avez été nombreux à participer à ces événements qui animent le village, nous vous remercions ainsi que les organisateurs jamais à court d'idées et d'énergie pour la mise en œuvre.



## Vénéjan actu



*L'année 2015 arrive à son terme et de nombreux événements vont encore se produire.*

- **Méga boum d'Halloween** organisée par le Sou des écoles pour les enfants de l'école le Mercredi 28 octobre 2015 au foyer Maurice Fost de 14 h 45 à 17 h 30.
- **Causerie** proposée par Racines sur « le service de santé aux armés pendant la Grande Guerre » le 10 novembre 2015 à 20 h 30, salle Gallissian.
- **Cérémonie du 11 novembre** avec dépôt de gerbes au monument aux morts suivi du verre de l'amitié.
- **Traditionnel repas des aînés** à l'Auberge de Pont-Saint-Esprit samedi 5 décembre 2015.
- La **Maison de Noël** clôturera l'année 2015 pour le plus grand plaisir des enfants impatients d'offrir leurs créations en cette période de fête. La crèche sera présentée dans le local associatif à partir du 7 décembre 2015. Les ateliers auront lieu du 21 au 24 décembre sur inscription.
- **Vœux à la population** vendredi 8 janvier 2016 à 19 h 30 au foyer Maurice Fost, vous y êtes tous conviés.
- **Rencontre PLU** salle Gallissian, vendredi 29 janvier 2016 de 14 h à 17 h.

